

entrées nettes de capitaux résultant de transactions sur des titres canadiens et étrangers se sont élevées à 257 millions, comparativement à 306 millions en 1961 et à une moyenne de près de 680 millions pour les quatre années allant de 1956 à 1959. Alors que les remboursements de valeurs canadiennes de l'ordre de 322 millions en 1962 n'ont été que légèrement supérieurs aux niveaux des dernières années, les nouvelles émissions ont augmenté d'un tiers à 710 millions, soit un montant atteint seulement en 1957. Parallèlement, les transactions sur les titres canadiens en circulation, de même que sur les valeurs étrangères, se sont soldées par une légère sortie nette de capitaux, la première depuis 1955. En 1962, le mouvement d'ensemble de capitaux de portefeuille vers le Canada est venu entièrement des États-Unis, les arrivées nettes de cette source représentant 430 millions, cependant que les sorties de capitaux vers la Grande-Bretagne se sont chiffrées par 90 millions et vers d'autres pays par 83 millions. En 1962, un certain nombre de pays européens et asiatiques à qui le gouvernement canadien avait accordé des prêts lui ont remboursé un montant global de 129 millions, y compris des remboursements considérables par anticipation effectués par la France et les Pays-Bas. Le Canada a souscrit 7 millions de dollars à l'émission d'obligations des Nations Unies.

L'exportation de capitaux représentée par l'accroissement des réserves officielles d'or et de devises étrangères du Canada au cours de l'année s'est établie à 537 millions, soit à 207 millions abstraction faite de l'assistance financière spéciale reçue à l'occasion de la crise du change survenue au cours du deuxième trimestre. En tout, cette aide s'est élevée à 707 millions, représentant un tirage sur le Fonds monétaire international en diverses monnaies étrangères équivalant à 300 millions de fonds américains, et des arrangements monétaires réciproques conclus avec la banque centrale des États-Unis et de la Grande-Bretagne en vertu desquels des montants de 250 et de 100 millions, respectivement, en fonction de dollars américains, ont été mis à la disposition du Canada. Toutefois, il a été possible de mettre fin à cet arrangement pendant le dernier trimestre, grâce au rétablissement rapide de la confiance et au redressement des réserves officielles d'or et de devises étrangères; l'équivalent de 377 millions en dollars canadiens a été remboursé aux deux pays précités, laissant un solde net de 330 millions à rembourser au titre d'assistance financière internationale. La baisse considérable des «autres mouvements de capitaux» de 467 millions en 1961 à 280 millions est attribuable à divers facteurs, y compris les changements survenus dans les comptes à recevoir et à payer et aussi au remboursement de prêts bancaires financés par la vente à l'étranger d'obligations de sociétés nouvellement émises. On trouvera un exposé plus complet de la crise du change et des mesures de redressement adoptées et de leurs effets dans les livraisons pertinentes des *Quarterly Estimates of the Canadian Balance of International Payments* (n° de catalogue 67-001).

Depuis l'évolution vers la hausse qui s'est manifestée au début des années 1950, les entrées d'investissement direct ont constitué un élément particulièrement significatif du mouvement des capitaux. Leur afflux constant a servi particulièrement à la mise en valeur des ressources et à l'essor des industries qui s'y rattachent. La plus forte tranche, de beaucoup, de ces capitaux est allée à l'industrie du pétrole et du gaz naturel, l'une des grandes forces qui a contribué à l'expansion de l'économie canadienne dans cette période. Des capitaux importants ont été aussi engagés dans les autres industries minières, en particulier pour la mise en valeur du minerai de fer, ainsi que dans diverses branches de la fabrication.

De 1956 à 1959, les capitaux d'investissement direct, malgré leur affluence, sont restés inférieurs aux capitaux de portefeuille. Cela provient du fait qu'une partie de la demande pressante de nouveaux capitaux a été dirigée sur les marchés financiers étrangers par le truchement de la vente à des non-résidents de nouvelles émissions d'obligations